Indicateurs

sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire

Édition 1987

Québec

Indicateurs

sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire

Édition 1987

Ministère de l'Éducation
Direction générale de la recherche et du développement

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1987

ISBN 2-550-13590-3

Dépôt légal — premier trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec

Table des matières

PRÉSENTATION 5

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX 7

1- L'effort financier pour l'enseignement primaire et secondaire

1.1 Dépenses globales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire par rapport au PIB 12

1.2 Dépenses des commissions scolaires 14

1.3 Dépense par élève des commissions scolaires 16

1.4 Rapport élèves-enseignant et salaire moyen des enseignants des commissions scolaires 18

2- Le cheminement scolaire

2.1 L'accessibilité à la 4e et à la 5e secondaire 20

2.2 Le retard scolaire 22

2.3 Les abandons 24

3- Les résultats des élèves aux épreuves du secondaire

3.1 Les résultats selon le sexe, le réseau d'enseignement, la langue d'enseignement et le type de formation 26

3.2 Les disparités régionales 28

3.3 Les résultats selon la matière 30

3.4 Le français écrit 32

4- Les diplômés du secondaire

4.1 Les diplômés du secondaire selon le type de formation **34**

4.2 La persévérance jusqu'au diplôme d'études secondaires **36**

4.3 La persévérance scolaire: les disparités régionales **38**

4.4 La poursuite des études au collégial **40**

4.5 L'intégration au marché du travail **42**

5- Le secteur de l'éducation des adultes

5.1 Dépenses des commissions scolaires consacrées à l'éducation des adultes **44**

5.2 Les diplômés du secondaire à l'éducation des adultes **46**

ANNEXE

Données sur l'effectif scolaire des réseaux public et privé **48**

Prévision du nombre d'élèves dans les commissions scolaires **48**

Présentation

La première édition de ce recueil d'indicateurs, parue l'an dernier, marquait l'engagement du ministère de l'Éducation en faveur d'une évaluation annuelle de l'état de santé de l'enseignement primaire et secondaire québécois basée sur un ensemble de données objectives. Cette publication, on le comprendra, visait d'abord et avant tout à alimenter le débat sur la performance du système éducatif en mettant en relation les ressources collectives qui y sont investies et les résultats qui en découlent. Les nombreux commentaires qui nous sont parvenus nous portent à penser qu'une telle publication répondait à un besoin certain.

Nous abordons l'édition de cette année avec la volonté ferme de contribuer encore davantage au débat public sur l'éducation. En plus de proposer une mise à jour des indicateurs présentés l'année dernière — par l'introduction des données les plus récentes et, le cas échéant, par la révision des estimations antérieures — nous leur ajoutons un ensemble d'indicateurs nouveaux*. Notre brochure s'enrichit donc cette année d'informations sur les résultats des élèves aux épreuves ministérielles; elle s'ouvre aussi sur la poursuite des études au collégial et sur l'éducation des adultes. Elle met enfin en évidence des disparités régionales importantes, notamment en ce qui a trait à l'accessibilité au diplôme d'études secondaires.

L'édition de l'année dernière accusait une faiblesse majeure: nulle mention n'y était faite des résultats de toute la démarche éducative dans laquelle nous investissons collectivement un volume impressionnant de ressources. Les ajouts de cette année, au titre des résultats des élèves aux épreuves ministérielles, veulent combler cette lacune. Les résultats que nous présentons sont tous des résultats obtenus à des examens conçus et corrigés centralement. Cette uniformité des questions et de la correction nous permet de procéder à des comparaisons intéressantes au titre de la performance scolaire de divers groupes.

** L'indicateur décrivant les retours à l'enseignement ordinaire n'est plus présenté à cause de changements administratifs qui font que la majorité de ces retours se produisent maintenant dans le cadre de l'éducation des adultes.*

L'ajout de fiches sur la poursuite des études après le secondaire et sur l'éducation des adultes permet de rendre compte, d'une façon plus complète que nous ne le faisions l'année dernière, de l'ensemble de la mission du ministère de l'Éducation.

La présentation d'indicateurs régionaux sur la persévérance scolaire et les résultats aux épreuves ministérielles constitue le dernier changement majeur qui caractérise la brochure de cette année. Cet ajout nous paraît important, ne serait-ce que par les questions qu'il soulève quant aux sources de ces disparités. Par ailleurs, cette comparaison nous semble tout à fait indiquée dans un domaine où la détermination d'objectifs est particulièrement difficile: dans un tel contexte, noter la performance des régions les meilleures peut s'avérer à la fois intéressant et stimulant pour les autres.

L'information que nous livrons dans la présente brochure est présentée selon le même format que l'année dernière: il s'agit essentiellement d'un ensemble de fiches faisant état du niveau et de l'évolution récente des indicateurs retenus. Chaque fiche contient un commentaire, un tableau et un graphique. Le tout est précédé de commentaires généraux visant à dresser un bilan de la santé de l'enseignement primaire et secondaire, tel qu'il se dégage de la mise en relation des indicateurs retenus.

Commentaires généraux

Le bilan qu'on peut dresser à l'examen des indicateurs réunis dans le présent recueil nous paraît fondamentalement positif. Mentionnons deux éléments majeurs à l'appui de ce diagnostic. Le premier, une accessibilité accrue à l'enseignement, en particulier sur le plan de la persévérance jusqu'au diplôme d'études secondaires, s'inscrit parfaitement dans la poursuite de l'objectif minimal que l'on fixe de plus en plus aux systèmes éducatifs modernes: le diplôme d'études secondaires pour tous. Le second élément concerne le redressement majeur dans l'évolution des coûts associés au fonctionnement du système éducatif. Les ajustements qui ont été apportés sur ce plan au cours des dernières années semblent maintenant faire partie de la dynamique du système éducatif. Ces ajustements ont exigé des remises en question difficiles, mais leur nécessité était dictée par le contexte économique général et, surtout, par la situation des finances publiques. Il est permis de penser que l'avenir du système éducatif était lui-même miné par la croissance excessivement rapide de ses coûts; les changements qui se confirment à ce titre sont donc, en eux-mêmes, fort prometteurs.

Pour l'ensemble des indicateurs décrivant l'effort financier en éducation, l'année 1985 s'inscrit en effet dans le prolongement de la tendance observée depuis le début des années quatre-vingt. Cette tendance à la réduction des dépenses apparaît clairement lorsqu'on observe l'évolution de la part du produit intérieur brut consacrée à l'éducation, la diminution des dépenses des commissions scolaires en dollars constants, ainsi que le resserrement de l'écart entre le Québec et l'Ontario sur le plan de la dépense par élève.

La diminution des ressources consacrées au système éducatif est bien sûr facilitée par le contexte de décroissance démographique dans lequel s'est engagé le Québec avec la dénatalité des années soixante. Mais ce n'est que depuis 1981 environ que les compressions budgétaires effectuées par le gouvernement permettent de dégager réellement les économies promises par l'évolution démographique. Au cours des années soixante-dix, alors que la population des jeunes Québécois d'âge scolaire perdait le quart de ses effectifs, le niveau des dépenses en éducation continuait sur sa lancée de croissance pour atteindre un sommet en 1976 et se stabiliser à ce niveau jusqu'en 1981. C'est au cours de ces

années que s'est creusé l'écart entre le Québec et l'Ontario sur le plan des dépenses reliées à l'éducation puisque, dans cette dernière province, les économies permises par la croissance démographique ont été réalisées. Pendant ce temps, au Québec, ces économies potentielles étaient entièrement absorbées par des aménagements plus coûteux, notamment sur le plan de la tâche des enseignants et des enseignantes.

Il ne s'agit pas de prétendre que les ressources qui auraient pu être dégagées à la faveur du déclin démographique ont été dépensées en pure perte. Au contraire, les indicateurs sur le cheminement scolaire montrent que des gains importants ont été réalisés sur le plan de la persévérance scolaire pendant les années soixante-dix. La proportion des jeunes qui poursuivent leurs études à l'enseignement ordinaire jusqu'à l'obtention d'un diplôme du secondaire est passée de 46 p. 100 en 1972 à 63 p. 100 en 1981. Phénomène encore plus encourageant, cette tendance à l'amélioration de la persévérance se poursuit malgré le contexte de restrictions budgétaires des années quatre-vingt. Ainsi, la probabilité pour un jeune Québécois d'atteindre le diplôme d'études secondaires s'établit à 72 p. 100 en 1985. L'évolution est tout aussi significative lorsqu'on observe l'augmentation de l'accessibilité en 4e et en 5e secondaire, ou encore la diminution du retard scolaire au primaire et au secondaire. Pour faciliter la lecture des indicateurs de cheminement scolaire, nous proposons à la page 11 un schéma décrivant, pour une cohorte de 100 jeunes qui connaîtraient au cours de leur vie les comportements observés à tous les âges en 1985, l'accessibilité aux principales étapes du cheminement scolaire.

Le seul indicateur dont l'évolution peut soulever quelque inquiétude est l'incidence des abandons scolaires. Après une baisse spectaculaire au début des années quatre-vingt, ce phénomène connaît une légère remontée en 1985. Cette remontée est d'autant plus difficile à interpréter que les indicateurs de persévérance jusqu'en 5e secondaire et jusqu'au diplôme continuent, pour leur part, de s'améliorer en 1985. Il s'agit donc fort probablement d'un phénomène lié à la conjoncture économique des dernières années. Certains jeunes sont demeurés à l'école, notamment depuis 1982, uniquement à cause de la

détérioration de leurs chances de s'intégrer au marché du travail. Parmi ces jeunes, certains ont réussi à obtenir leur diplôme, alors que d'autres n'ont fait que reporter de quelques années un abandon qui se serait normalement produit en 1982, 1983 ou 1984 si la situation économique n'avait pas été si difficile à ce moment. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter outre mesure de la légère augmentation des abandons en 1985. On n'entrevoit pas encore le moment où une cohorte d'élèves aura connu plus d'abandons au cours de son cheminement scolaire que la cohorte précédente.

Si l'évolution récente des indicateurs de l'effort financier et de persévérance scolaire est très encourageante, on ne saurait se satisfaire de certaines situations révélées par d'autres indicateurs, notamment sur le plan des disparités régionales et sociales. L'indicateur de résultats obtenus aux épreuves ministérielles suggère que les élèves des différentes régions du Québec n'ont pas accès à des services éducatifs équivalents pour les préparer aux épreuves ministérielles. Il faut cependant prendre en considération le fait que les résultats scolaires moyens observés dans une région dépendent non seulement de la qualité de l'enseignement, mais aussi de la persévérance scolaire. Ainsi, une région où les élèves persévèrent davantage affichera probablement des résultats scolaires moyens inférieurs à une région où les élèves les plus faibles ont abandonné avant l'examen de fin d'année, sans pour autant que la qualité de l'enseignement soit nécessairement en cause. L'indicateur de persévérance scolaire montre d'ailleurs que ce ne sont pas nécessairement les régions où les résultats scolaires sont les plus élevés qui réussissent le mieux à faire persévérer leurs élèves jusqu'au diplôme.

L'analyse des résultats scolaires révèle d'autres disparités, notamment selon la langue d'enseignement et le type de formation. Mais l'écart le plus important est celui qu'on observe entre les élèves des réseaux public et privé. Ces derniers connaissent un taux d'échec deux fois moins élevé que les élèves du réseau public. Que ces différences soient attribuables à la qualité de l'enseignement dispensé dans les deux réseaux, ou encore à la composition et à l'origine de leurs clientèles respectives, elles montrent qu'il

reste des progrès à accomplir sur le plan de la démocratisation de l'enseignement.

Les différences selon le sexe, enfin, demeurent importantes et tendent même à s'accentuer depuis quelques années. Ces différences se manifestent dès l'enseignement primaire par une plus forte incidence du retard scolaire chez les garçons que chez les filles. L'avantage acquis par ces dernières au primaire se traduit ensuite par une plus grande persévérance tout au long du cheminement scolaire, du moins jusqu'au collégial, dernière étape retenue aux fins de ce recueil d'indicateurs. Les garçons réussissent à obtenir des résultats équivalant à ceux des filles aux épreuves ministérielles, mais ils n'obtiennent ces résultats qu'au prix de l'élimination des candidats les plus faibles par le biais des abandons.

Nous n'avons relevé ici que les principales conclusions qui se dégagent à l'examen des fiches sur les indicateurs. Le lecteur intéressé pourra trouver dans ces fiches une source d'information permettant des développements beaucoup plus riches que l'analyse esquissée ici.

La persévérance scolaire de 100 jeunes qui débutent au primaire
(selon les comportements observés en 1985)

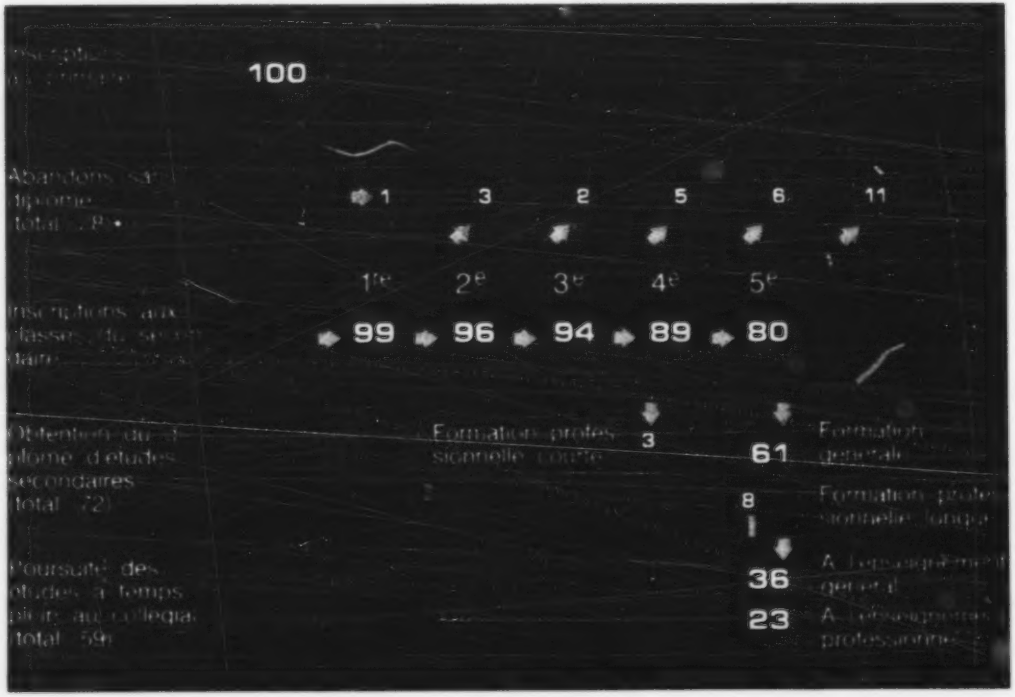

** La notion d'abandon retenue ici n'est pas celle de la fiche 2.3, mais plutôt le complément de l'indicateur de persévérance jusqu'au diplôme (fiche 4.2). Voir ces fiches pour une explication des différences.*

1.1 Dépenses globales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire par rapport au PIB

En 1985, le Québec consacrait 5,4 p. 100 de son produit intérieur brut (PIB) à l'enseignement primaire et secondaire comparativement à 4,3 p. 100 pour le reste du Canada.

Entre 1972 et 1981, la part de notre PIB consacrée à l'enseignement primaire et secondaire est restée stable: la dépense globale a évolué sensiblement au même rythme que le PIB et ce, malgré une diminution de plus de 25 p. 100 de l'effectif scolaire. Les dépenses consacrées à l'enseignement représentaient 6,2 p. 100 du PIB en 1981. Pendant la même période, la part du PIB affectée à l'enseignement primaire et secondaire dans le reste du Canada passait de 5,0 à 4,3 p. 100 et l'effectif scolaire y diminuait de 10 p. 100. L'écart entre le Québec et le reste du Canada, au chapitre de l'effort financier, a donc atteint un maximum de 1,9 point en 1981, soit un milliard et demi de dollars[2].

De 1981 à 1985, la part du PIB affectée à l'enseignement primaire et secondaire a diminué de 6,2 à 5,4 p. 100 au Québec et est demeurée à 4,3 p. 100 dans le reste du Canada. L'écart a donc été fortement réduit; il n'en reste pas moins qu'il accapare encore 1,1 p. 100 du PIB québécois, soit un peu plus d'un milliard de dollars en 1985.

Malgré les compressions récentes, on fournit donc au Québec, pour l'enseignement primaire et secondaire, un effort financier plus grand que dans la majorité des autres régions du pays. Cela s'explique par notre dépense par élève relativement élevée, mais encore davantage par notre richesse collective qui, mesurée au moyen du PIB par habitant, est plus faible que la moyenne canadienne. La conséquence de ce dernier point est que le Québec devrait continuer de consacrer à l'éducation une portion plus importante de son PIB, même s'il réduisait sa dépense par élève au niveau du reste du Canada.

---

[1] La mise à jour des indicateurs de l'effort financier ayant très peu modifié les résultats de l'analyse effectuée l'an dernier, on retrouve dans cette section sensiblement la même formulation que celle utilisée dans notre dernière publication.

[2] Si on ajustait les données pour tenir compte de la durée plus longue de l'enseignement primaire et secondaire dans les autres provinces, l'écart entre le Québec et le reste du Canada serait encore plus élevé.

Tableau 1.1
Dépenses* globales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire par rapport au PIB, Québec et régions du Canada
(en p. 100)

	1972	1976	1981	1984e	1985e
Québec	**6,1**	**6,4**	**6,2**	**5,5**	**5,4**
Canada sans le Québec	**5,0**	**4,7**	**4,3**	**4,5**	**4,3**
Maritimes	6,5	7,0	7,3	6,9	6,8
Ontario	4,9	4,6	4,3	4,4	4,3
Ouest	4,8	4,2	3,8	4,1	4,0
Canada	**5,3**	**5,1**	**4,8**	**4,7**	**4,6**

e: estimation.

* *Ces données, se rapportant à l'année civile, incluent les dépenses de fonctionnement des organismes d'éducation du primaire et du secondaire, publics et privés, les dépenses encourues de gestion du ministère, les contributions gouvernementales aux fonds de pension des employés et d'autres dépenses liées à l'enseignement (selon le concept de Statistique Canada).*

Graphique 1.1
Dépenses globales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire par rapport au PIB, Québec, Canada et Canada sans le Québec
(en p. 100)

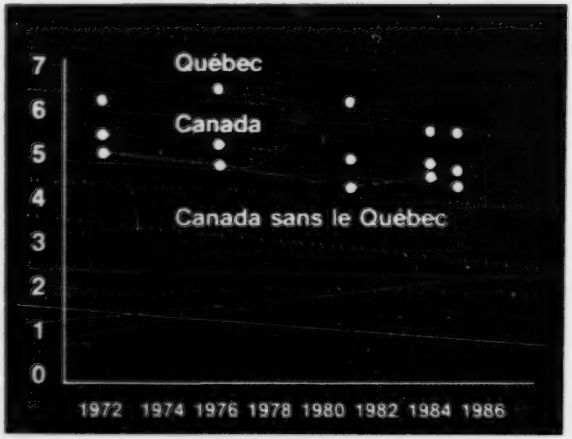

1.2 Dépenses des commissions scolaires

Malgré la forte diminution de l'effectif scolaire qui a marqué les années soixante-dix et, d'une façon moindre, le début des années quatre-vingt, les dépenses de fonctionnement des commissions scolaires se sont accrues constamment. Cependant, on assiste ces dernières années, à un net ralentissement dans la croissance des dépenses. Après avoir connu un accroissement annuel moyen de 12,8 p. 100 entre 1972 et 1981, le taux d'augmentation a été réduit à 2,5 p. 100 par année entre 1981 et 1985. Le ralentissement de l'inflation, les restrictions salariales, l'augmentation de la tâche des enseignants et, de façon générale, des politiques budgétaires plus conservatrices ont mis un frein à la hausse rapide des dépenses.

Si l'on dégonfle les dépenses pour tenir compte de l'augmentation des prix des biens et services utilisés dans la production des services éducatifs, on constate que les dépenses en dollars constants ont augmenté de 14 p. 100 entre 1972 et 1981 et ce, malgré une diminution de plus de 25 p. 100 de l'effectif scolaire*. La diminution du nombre d'élèves par enseignant, l'augmentation des qualifications des enseignants telles qu'elles sont reconnues pour les fins du calcul du traitement, et l'apparition, dans les contrats de travail, de clauses coûteuses relatives à la sécurité d'emploi ont absorbé plus de ressources que ce qui a été dégagé par la baisse de l'effectif. Entre 1981 et 1985, les dépenses en dollars constants et l'effectif scolaire ont diminué de 5 p. 100. Au cours de cette période, les commissions scolaires ont vu leurs ressources réelles par élève se stabiliser.

Il est à remarquer qu'entre 1984 et 1985, les dépenses des commissions scolaires en dollars constants sont demeurées inchangées. Tout indique que cette stabilité des dépenses va se poursuivre au cours des prochaines années.

La composition des dépenses s'est, quant à elle, peu modifiée entre 1972 et 1985. Seuls les avantages sociaux ont vu leur importance s'accroitre de façon significative (de 2,7 à 4,6 p. 100).

---

* *Pour dégonfler les dépenses, on utilise l'indice des prix des intrants des commissions scolaires. Cet indice reflète l'évolution des prix des biens et services utilisés dans la production de services éducatifs. L'évolution des dépenses en dollars constants traduit les changements dans les ressources réelles des commissions scolaires.*

Tableau 1.2
Dépenses[1] des commissions scolaires selon la nature des dépenses
(en millions de dollars)

	1972-73	1976-77	1981-82	1984-85e	1985-86e
Dépenses en dollars courants	**1 399**	**2 527**	**4 145**	**4 424**	**4 578**
Masse salariale	956	1 738	2 919	3 019	3 089
Avantages sociaux	38	93	167	205	212
Transport scolaire	84	165	254	296	306
Service de la dette	146	256	385	381	427
Autres dépenses	175	275	420	523	544
Dépenses en dollars constants de 1976-1977[2]	**2 196**	**2 527**	**2 512**	**2 375**	**2 374**

e: estimation.

[1] Les dépenses de fonctionnement excluent la formation continue, les immobilisations financées à même les revenus courants ainsi que les dépenses de transfert.

[2] Voir la note au bas du texte.

Graphique 1.2
Dépenses des commissions scolaires en dollars courants et en dollars constants de 1976-1977
(en millions de dollars)

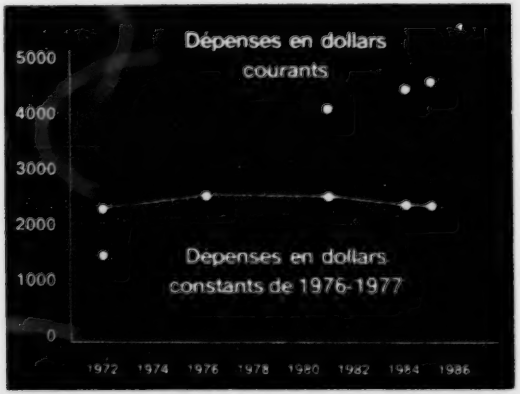

1.3 Dépense par élève des commissions scolaires

En 1985-1986, la dépense par élève des commissions scolaires du Québec était de 4 602 $ comparativement à 4 186 $ en Ontario, soit 416 $ (10 p. 100) de plus. La différence entre la dépense par élève des deux provinces, qui était de 948 $ (32 p. 100) en 1981-1982, a donc été fortement réduite.

Entre 1972 et 1981, la dépense par élève au Québec a augmenté de 315 p. 100 comparativement à 203 p. 100 en Ontario. Les principaux facteurs à l'origine de la très forte augmentation de la dépense par élève au Québec sont: les politiques relatives à la rémunération des employés[1], l'importante diminution du nombre d'élèves par enseignant, le coût des politiques de sécurité d'emploi, la croissance importante du loyer de l'argent, la très forte augmentation des prix de l'énergie et l'accroissement du nombre des bénéficiaires du transport scolaire. En comparaison, l'Ontario a connu une hausse moins importante de sa dépense par élève en raison surtout de ses conventions collectives moins généreuses et de l'augmentation moins rapide de ses dépenses au chapitre du transport scolaire et du service de la dette.

Au cours de la période allant de 1981 à 1985, la dépense par élève au Québec s'est accrue de 16 p. 100 comparativement à 39 p. 100 en Ontario. On a procédé, au Québec, au retrait d'avantages acquis par les employés des commissions scolaires au cours des années antérieures et ce, par des politiques de restrictions salariales et des augmentations de la tâche des enseignants. Pendant ce temps, en Ontario, les conditions de travail des employés s'amélioraient, de telle sorte que l'écart entre les deux provinces, en ce qui a trait aux coûts moyens, s'amenuisait pour être ramené à 416 $ en 1985-1986.

Cet écart s'explique, par ordre décroissant d'importance, par un coût du service de la dette plus élevé au Québec[2], par le moins grand nombre d'élèves par enseignant et par la plus forte proportion d'élèves qui y bénéficient du transport scolaire.

---

[1] Le salaire moyen des enseignants québécois, par exemple, a augmenté de 228 p. 100 entre 1972 et 1981, alors que l'Indice des prix à la consommation (IPC) s'est accru de 125 p. 100.

[2] L'Ontario finance ses immobilisations en grande partie à même ses revenus courants alors qu'au Québec, on les finance surtout au moyen d'emprunts.

Tableau 1.3
Dépense* par élève des commissions scolaires, Québec et Ontario
(en dollars courants)

	1972-73	1976-77	1981-82	1984-85e	1985-86e
Dépense par élève au Québec	**954**	**1 981**	**3 956**	**4 370**	**4 602**
Masse salariale	652	1 362	2 786	2 982	3 105
Avantages sociaux	26	73	159	203	213
Transport scolaire	57	129	242	292	308
Service de la dette	100	201	368	376	429
Autres dépenses	119	216	401	517	547
Dépense par élève en Ontario	**993**	**1 725**	**3 008**	**3 937**	**4 186**
Écart entre le Québec et l'Ontario	**−39**	**256**	**948**	**433**	**416**

e: estimation.

* *Les dépenses de fonctionnement excluent la formation continue, les immobilisations financées à même les revenus courants ainsi que les dépenses de transfert.*

Graphique 1.3
Dépense par élève des commissions scolaires, Québec et Ontario
(en dollars courants)

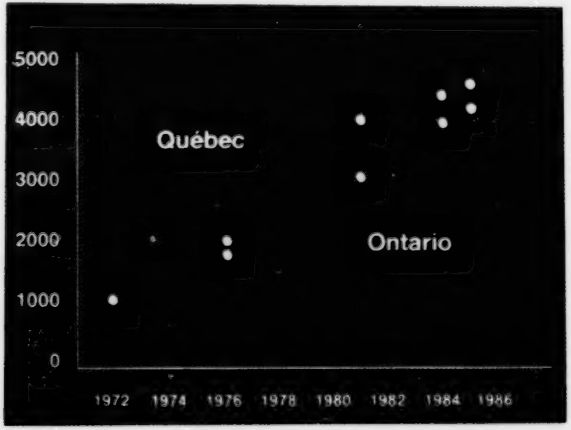

1.4 Rapport élèves-enseignant et salaire moyen des enseignants des commissions scolaires

En 1985-1986, dans les commissions scolaires du Québec, on comptait en moyenne 16,8 élèves pour un enseignant, dont le salaire moyen atteignait 33 244 $.

Entre 1972 et 1981, le nombre d'élèves par enseignant est passé de 20,2 à 16,2, sous l'effet d'un allègement de la tâche et de changements dans la composition de l'effectif scolaire. Au cours de cette même période, on a aussi constaté une réduction de ce rapport en Ontario où, de 23,1 qu'il était en 1972-1973, il est passé à 20,7 en 1981-1982. Pendant ce temps, le salaire moyen des enseignants québécois augmentait plus vite que celui de leurs homologues ontariens et, en 1981-1982, les enseignants gagnaient annuellement en moyenne 311 $ de plus au Québec qu'en Ontario (28 983 $ contre 28 672 $).

Entre 1981 et 1985, la tendance s'est renversée au Québec: dans le cadre d'un resserrement budgétaire généralisé, la croissance des salaires s'est ralentie et la tâche des enseignants a augmenté. Pendant ce temps, les conditions de travail des enseignants ontariens continuaient de s'améliorer. En 1985-1986, le nombre d'élèves par enseignant y demeure plus élevé qu'au Québec (20,0 contre 16,8), mais les enseignants ontariens gagnent en moyenne 4 716 $ de plus que leurs homologues québécois (37 960 $ contre 33 244 $).

Ces deux facteurs jouent en sens inverse sur la comparaison de la dépense par élève entre les deux provinces: au chapitre de la masse salariale des enseignants, le niveau plus bas du salaire moyen des enseignants du Québec ne compense pas pour le taux d'encadrement qui, lui, est relativement élevé. On trouve là une explication au fait que la dépense par élève reste plus élevée au Québec que dans la province voisine.

Il est à remarquer qu'entre 1984 et 1985, le nombre d'élèves par enseignant est demeuré inchangé dans les deux provinces, alors que le salaire moyen s'est accru de 3,5 p. 100 au Québec et de 6,3 p. 100 en Ontario. Bien que la différence dans la variation des salaires soit moins élevée que ce qu'on avait observé ces dernières années, elle demeure tout de même importante.

Tableau 1.4
Rapport élèves-enseignant et salaire moyen des enseignants des commissions scolaires, Québec et Ontario

	1972-73	1976-77	1981-82	1984-85	1985-86e
Rapport élèves-enseignant[1]					
Québec[2]	20,2	17,1	16,2	16,8	16,8
Ontario	23,1	21,7	20,7	20,0	20,0
Écart entre le Québec et l'Ontario	**−2,9**	**−4,6**	**−4,5**	**−3,2**	**−3,2**
Salaire moyen ($)[1]					
Québec[3]	8 844	16 046	28 983	32 126	33 244
Ontario	10 270	17 229	28 672	35 710	37 960
Écart entre le Québec et l'Ontario	**−1 426**	**−1 183**	**311**	**−3 584**	**−4 716**

e: estimation

[1] *Excluant la formation continue.*

[2] *Le rapport élèves-enseignant est calculé à partir de l'effectif scolaire, selon l'équivalence temps plein, et du nombre de postes d'enseignant subventionnés par le ministère de l'Éducation (excluant le personnel de suppléance, en disponibilité et en préretraite).*

[3] *Il s'agit du traitement de base selon les échelles des conventions collectives.*

Graphique 1.4
Rapport élèves-enseignant et salaire moyen des enseignants des commissions scolaires, Québec et Ontario

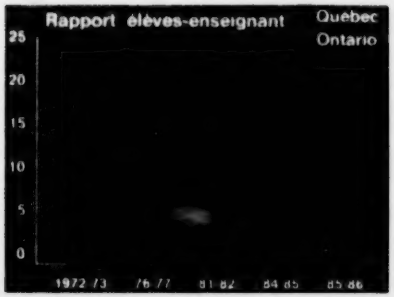

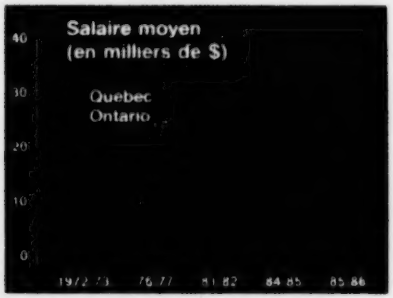

2.1 L'accessibilité à la 4e et à la 5e secondaire

La persévérance des élèves jusqu'à la fin des études secondaires tend à se généraliser au Québec, puisque 89 p. 100 des jeunes atteignent la 4e secondaire et 80 p. 100 la 5e secondaire; il y a à peine quatre ans, ces probabilités étaient respectivement de 84 p. 100 et de 74 p. 100. Ces données révèlent un important recul du phénomène de l'abandon scolaire prématuré à l'enseignement ordinaire, puisque la proportion des élèves qui abandonnent avant d'avoir atteint la 4e secondaire est passée de 16 p. 100 en 1981 à 11 p. 100 en 1984.*

Les garçons ont rattrapé une partie du retard qu'ils accusaient en ce qui a trait à l'accessibilité à la 4e secondaire, mais les filles ont accru leur avance pour ce qui est de l'accessibilité à la 5e secondaire: 84 p. 100 des filles, contre seulement 76 p. 100 des garçons, atteignent maintenant cette classe. Par ailleurs, l'accessibilité est de l'ordre de 99 p. 100 en 1re secondaire, 96 p. 100 en 2e et 94 p. 100 en 3e, et les différences selon le sexe sont significatives dès les premières étapes du cheminement scolaire au secondaire.

La probabilité d'accéder à une classe est mesurée en combinant diverses probabilités selon l'âge. Pour mesurer l'accessibilité en 5e secondaire en 1985, par exemple, on établit la probabilité, pour les jeunes qui n'avaient pas encore atteint cette classe, de l'atteindre à 15, 16, 17, 18 et 19 ans en 1985. La combinaison de ces probabilités permet d'établir la probabilité globale, mesurant l'accessibilité à la 5e secondaire, pour une génération qui connaîtrait au cours de sa vie l'ensemble des probabilités établies en 1985 pour les jeunes Québécois de 15 à 19 ans.

Cette proportion ne peut être établie avec suffisamment de précision en 1985 à cause de l'arrivée en 4e secondaire d'un contingent d'élèves davantage réduit par les redoublements que les cohortes précédentes, à la suite du changement de la note de passage pour le secondaire. Dès 1986, cette réduction sera compensée par l'arrivée en 4e secondaire des élèves ayant accumulé un certain retard scolaire à cause de cette mesure.

Tableau 2.1
Probabilité d'accéder à la 4e et à la 5e secondaire à l'enseignement ordinaire, selon le sexe
(en p. 100).

		1979	1981	1984	1985
4e secondaire	Garçons	81,1	81,9	86,8	—*
	Filles	86,1	86,5	91,2	—*
	Ensemble	83,5	84,1	88,9	—*
5e secondaire	Garçons	67,9	69,1	74,1	76,1
	Filles	74,9	78,6	83,7	84,4
	Ensemble	71,3	73,8	78,8	80,1

* *Données non significatives en raison du changement de la note de passage au secondaire.*

Graphique 2.1
Probabilité d'accéder à la 4e et à la 5e secondaire à l'enseignement ordinaire
(en p. 100)

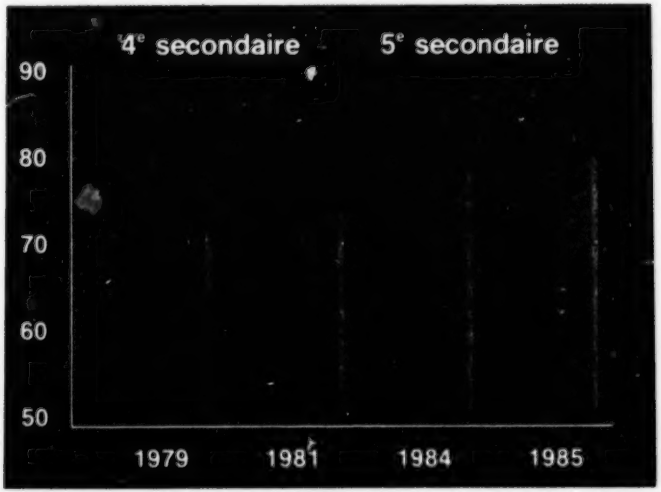

2.2 Le retard scolaire

La proportion des élèves qui accumulent un certain retard scolaire au cours de leurs études primaires et secondaires s'établit à 46 p. 100 en 1985. Cela représente une légère diminution par rapport à 1981, alors que 53 p. 100 des jeunes avaient connu l'expérience du retard scolaire. Il est à noter que le concept de retard scolaire utilisé ici est particulièrement large, puisqu'il s'applique à tous les jeunes qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'âge normal de 17 ans, que ce soit à cause d'un redoublement ou à cause d'un abandon.

Dès l'enseignement primaire, un élève sur cinq (un sur quatre en 1981) accumule un certain retard par rapport au cheminement normalement prévu. Le retard scolaire au primaire est mesuré par la proportion des élèves qui n'ont pas encore atteint l'enseignement secondaire à l'âge de 12 ans.* On sait que c'est au tout début et à la toute fin de leurs études primaires que les élèves sont le plus susceptibles d'accumuler un certain retard. En comparant l'indice du retard accumulé au primaire et au secondaire avec celui du primaire cinq ans auparavant (au sein d'une même cohorte d'élèves), on constate que plus de la moitié de ceux qui accumulent du retard commencent à le faire dès l'enseignement primaire. On peut aussi établir que parmi les élèves qui entreprennent leurs études secondaires à l'âge habituel de 12 ans, environ 30 p. 100 font l'expérience du retard scolaire au secondaire.

Les garçons sont nettement plus sujets au retard que les filles et ce, dès le début du cheminement scolaire. En effet, 25 p. 100 des garçons font l'expérience du retard scolaire au primaire, alors que ce n'est le cas que pour 15 p. 100 des filles.

** Il s'agit d'une légère modification par rapport à l'indicateur proposé dans l'édition 1986. Le retard scolaire au primaire était alors mesuré par la proportion des jeunes qui accédaient au secondaire à 13 ans ou plus. Les quelque 1 p. 100 de jeunes qui ne parviennent pas jusqu'à l'enseignement secondaire sont donc maintenant comptés au nombre des élèves ayant accumulé un certain retard scolaire au primaire.*

Tableau 2.2
Incidence du retard scolaire à l'enseignement primaire et secondaire selon le sexe
(en p. 100)

		1979	1981	1984	1985
Primaire*	Garçons	32,9	30,6	28,2	24,6
	Filles	21,2	19,9	16,5	14,8
	Ensemble	27,2	25,4	22,5	19,9
Primaire-secondaire	Garçons	57,8	58,5	54,3	53,1
	Filles	47,2	47,1	40,5	38,9
	Ensemble	52,6	52,9	47,5	46,2

* *Voir la note de la page précédente.*

Graphique 2.2
Incidence du retard scolaire à l'enseignement primaire et secondaire
(en p. 100)

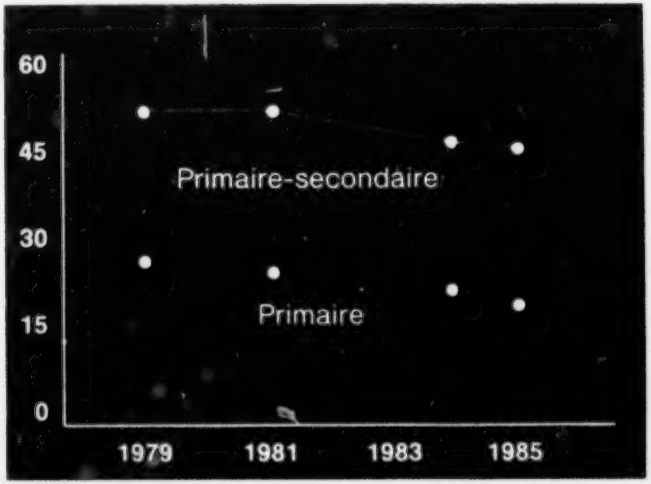

2.3 Les abandons

En 1976 et 1984, le nombre annuel des élèves qui ont abandonné leurs études sans avoir obtenu le diplôme du secondaire a diminué de plus de la moitié, passant de 63 000 à 29 000. Si l'évolution des effectifs scolaires explique en partie cette baisse, il demeure que la probabilité, pour un élève, d'abandonner ses études sans diplôme est passée de 47 p. 100 à 29 p. 100 au cours de cette période. Au nombre des facteurs qui ont favorisé cette évolution, il faut considérer la situation particulièrement difficile du marché de l'emploi en 1982 et 1983, qui a eu pour effet d'inciter les jeunes à poursuivre leurs études. L'amélioration récente de la conjoncture économique explique la légère remontée du nombre et de l'incidence des abandons en 1985; il ne faut cependant pas s'attendre à une importante recrudescence du phénomène, puisque la proportion de diplômés du secondaire poursuit son évolution à la hausse (voir fiche 4.2).

L'abandon sans diplôme touche actuellement 37 p. 100 des garçons et 27 p. 100 des filles; l'écart entre les deux sexes s'est légèrement accentué au cours des dernières années. Les données établies selon l'âge montrent que plus des trois quarts des décrocheurs sont âgés d'au moins 17 ans, soit l'âge normal d'obtention du diplôme. Le phénomène de l'abandon apparaît donc lié de près à celui du retard scolaire.

La probabilité d'abandonner montre quel serait l'impact de l'ensemble des probabilités d'abandonner selon l'âge d'une année donnée, si on les attribuait à une même cohorte tout au long de son cheminement scolaire. Cette méthode de calcul en fait un indicateur particulièrement sensible aux variations conjoncturelles, au contraire de l'indicateur de persévérance jusqu'au diplôme (fiche 4.2) qui résulte des abandons enregistrés au cours des cinq dernières années. Enfin, soulignons que les abandons mesurés ici ne sont pas nécessairement définitifs puisque, chaque année, quelques milliers d'élèves ayant abandonné effectuent un retour aux études à l'enseignement ordinaire, sans compter ceux qui le font dans le cadre de l'éducation des adultes. Ces considérations font que les indicateurs d'abandon et de persévérance jusqu'au diplôme ne totalisent pas nécessairement 100 p. 100.

Tableau 2.3
Nombre d'abandons et probabilité d'abandonner sans diplôme à l'enseignement secondaire, selon le sexe

		1976	1981	1984	1985
Nombre d'abandons	Garçons	34 483	25 520	17 141	18 882
	Filles	28 074	19 181	11 998	13 002
	Ensemble	62 557	44 701	29 139	31 884
Probabilité d'abandonner (en p. 100)	Garçons	51.4	40.9	32.9	36.8
	Filles	43.1	32.6	24.2	26.8
	Ensemble	47.3	36.8	28.6	32.0

Graphique 2.3
Probabilité d'abandonner sans diplôme à l'enseignement secondaire, selon le sexe
(en p. 100)

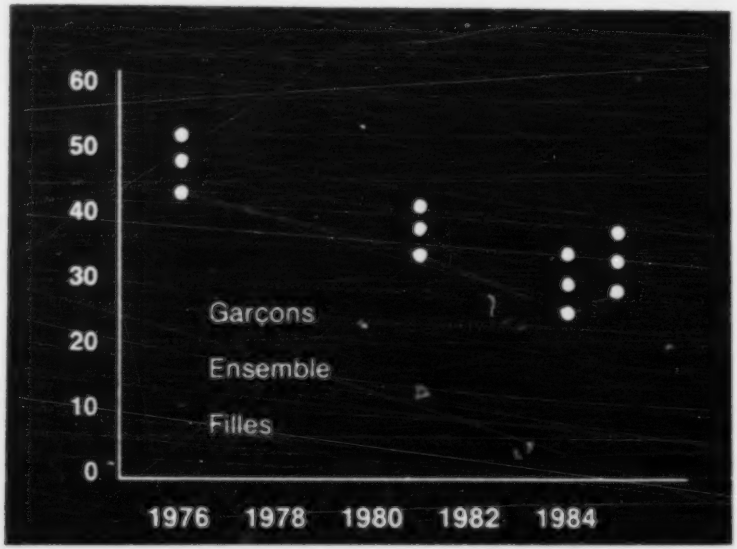

3.1 Les résultats selon le sexe, le réseau d'enseignement, la langue d'enseignement et le type de formation

En juin 1986, le ministère de l'Éducation a administré 115 épreuves, utilisées pour la sanction des études, dans les classes de 3e, 4e et 5e secondaire. La moyenne des résultats s'établit à 67,5 p.100. Le taux de réussite a été de 83,5 p. 100.*

Alors que les filles ont un net avantage sur les garçons en matière de persévérance scolaire (voir fiches 2.1, 2.3 et 4.2), on n'observe pas de différence selon le sexe aux résultats des épreuves ministérielles. Les abandons scolaires contribuent sans doute fortement à rapprocher les résultats des garçons de ceux des filles puisque les garçons sont plus susceptibles d'abandonner leurs études et que ce sont généralement les élèves qui éprouvent le plus de difficulté qui abandonnent.

Les élèves du réseau privé ont enregistré des résultats beaucoup plus élevés que ceux du réseau public. La moyenne obtenue dans les établissements privés dépasse de 8,4 points celle des commissions scolaires. La proportion des échecs est de 18,6 p. 100 au réseau public contre 7,2 p. 100 au réseau privé. Les résultats des élèves qui étudient en anglais sont un peu plus élevés que ceux des élèves qui étudient en français, surtout en ce qui concerne le pourcentage de réussite. La moyenne obtenue aux épreuves de formation générale est supérieure à la moyenne obtenue aux épreuves de formation professionnelle, mais les pourcentages de réussite sont à peu près les mêmes. De nombreux facteurs sont susceptibles d'expliquer ces différences; on peut mentionner le mode de sélection des élèves, la diversité des méthodes pédagogiques, les pratiques d'encadrement et la composition des clientèles selon l'origine sociale.

Ces données sont calculées à partir de la note finale des élèves. La note finale est composée, à parts égales, du résultat à l'épreuve unique et de la note de l'école dite « modérée ». La modération est une opération qui consiste à modifier les notes d'école de façon à les rendre comparables d'une école à l'autre, en utilisant, comme base de comparaison, la performance de chaque groupe d'élèves à l'épreuve unique.

Tableau 3.1
Résultats aux épreuves ministérielles du secondaire selon le sexe, le réseau, la langue d'enseignement et le type de formation, session de juin 1986

	Moyenne (en p. 100)	Pourcentage de réussite
Garçons	67,1	83,8
Filles	67,7	83,3
Réseau public	65,9	81,4
Réseau privé	74,3	92,8
Langue d'enseignement: français	67,2	82,5
Langue d'enseignement: anglais	68,9	88,6
Épreuves de formation générale	67,8	83,6
Épreuves de formation professionnelle	63,0	82,9
Ensemble	**67,5**	**83,5**

Graphique 3.1
Moyenne aux épreuves ministérielles du secondaire selon certaines variables, session de juin 1986

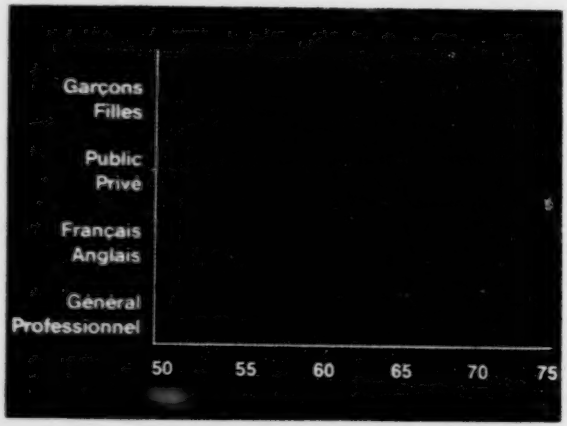

3.2 Les disparités régionales

L'Outaouais, l'Estrie, la région de Québec et le Sud de Montréal sont les régions où les élèves ont obtenu les meilleurs résultats aux épreuves ministérielles de juin 1986*. Pour leur part les élèves de l'Île-de-Montréal et du Nord de Montréal ont enregistré des pourcentages de réussite un peu plus élevés que celui de l'ensemble du Québec.

Le cas de l'Outaouais est intéressant. Cette région se retrouve au premier rang pour la moyenne et au deuxième rang pour le pourcentage de réussite. On sait par ailleurs que l'Outaouais se situe à l'avant-dernier rang pour la probabilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires à l'enseignement ordinaire (fiche 4.3). Il faut sans doute attribuer cette situation à l'importance des abandons scolaires. Comme ce sont les élèves les plus faibles qui abandonnent leurs études, l'Outaouais se trouve favorisée aux résultats des épreuves ministérielles.

Ce sont les régions les moins urbanisées du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie et du Nouveau-Québec qui occupent les derniers rangs, bien en deçà de la moyenne provinciale. Les résultats des élèves du Nouveau-Québec sont particulièrement faibles. Ils font ressortir la nécessité de poursuivre les efforts afin d'adapter l'enseignement secondaire à la spécificité socioculturelle d'une clientèle essentiellement composée d'élèves autochtones.

*Voir la note de la fiche 3.1.

Tableau 3.2
Résultats aux épreuves ministérielles du secondaire selon la région administrative scolaire, session de juin 1986

Région administrative scolaire	Moyenne (en p. 100)	Pourcentage de réussite
Bas-Saint-Laurent — Gaspésie	63,9	78,9
Saguenay — Lac-Saint-Jean	64,9	78,3
Québec	68,1	84,7
Trois-Rivières	66,5	82,3
Estrie	68,6	85,7
Nord de Montréal	67,4	84,2
Sud de Montréal	68,0	84,7
Île-de-Montréal	67,8	83,6
Outaouais	68,8	84,7
Abitibi — Témiscamingue	66,5	83,2
Côte-Nord	64,1	76,4
Nouveau-Québec	53,2	51,7
Ensemble du Québec	**67,5**	**83,5**

Graphique 3.2
Moyenne aux épreuves ministérielles du secondaire selon la région administrative scolaire, session de juin 1986

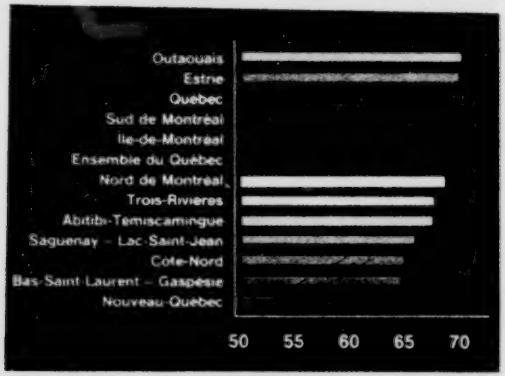

3.3 Les résultats selon la matière

Pour illustrer la performance des élèves selon la matière nous avons retenu les résultats d'une quarantaine d'épreuves terminales ayant fait l'objet d'une correction uniforme à la session de juin 1986*. Ces épreuves portent sur six matières.

Les meilleurs résultats ont été obtenus aux épreuves de langue seconde (français et anglais). Ils dépassent les résultats de l'ensemble des épreuves ministérielles, qui se situent à 67,5 p. 100 pour la moyenne et 83,5 p. 100 pour le pourcentage de réussite. Les résultats en mathématique et en chimie sont un peu inférieurs aux résultats d'ensemble. C'est en éducation économique et en physique que les élèves éprouvent le plus de difficulté. En physique, le taux d'échec est de 30 p. 100.

Soulignons qu'il faut interpréter avec prudence les écarts entre les pourcentages de réussite puisque les élèves qui ont passé les épreuves de juin 1986 étaient soumis à deux régimes de sanction des études. Pour réussir une épreuve, les élèves qui sont entrés au secondaire depuis septembre 1982 doivent obtenir un minimum de 60 p. 100, tandis que ceux qui ont entrepris leurs études avant cette date doivent obtenir au moins 50 p. 100. Ainsi, en juin 1986, la majorité des élèves de 4e secondaire étaient soumis à un régime de sanction des études plus sévère que ceux de 5e secondaire. C'est probablement ce qui explique en bonne partie l'écart entre les pourcentages de réussite aux épreuves de langue seconde. Par ailleurs, on peut s'attendre à une augmentation de la proportion des échecs aux épreuves de 5e secondaire de juin 1987.

Peu importe le groupe d'épreuves, on n'observe pas d'écart entre la performance des filles et celle des garçons. Les élèves qui étudient en anglais réussissent mieux que ceux qui étudient en français et ce, dans toutes les matières. Les élèves du réseau privé dominent également ceux du réseau public dans chaque matière. Enfin, quel que soit le sexe, la langue d'enseignement ou le réseau d'enseignement, c'est la physique qui donne le plus de difficultés aux élèves, tandis que les résultats aux épreuves de langue seconde sont toujours les plus élevés.

** Voir la note de la fiche 3.1.*

Tableau 3.3
Résultats pour six groupes d'épreuves ministérielles du secondaire, session de juin 1986

Matière	Moyenne (en p. 100)	Pourcentage de réussite
Mathématique (5e secondaire)	64,3	81,7
Physique (4e secondaire)	59,9	69,8
Chimie (5e secondaire)	62,4	80,1
Éducation économique (5e secondaire)	58,0	73,7
Anglais, langue seconde (4e secondaire)	71,7	83,9
Français, langue seconde (5e secondaire)	74,3	95,4

Graphique 3.3
Moyenne pour six groupes d'épreuves ministérielles du secondaire, session de juin 1986

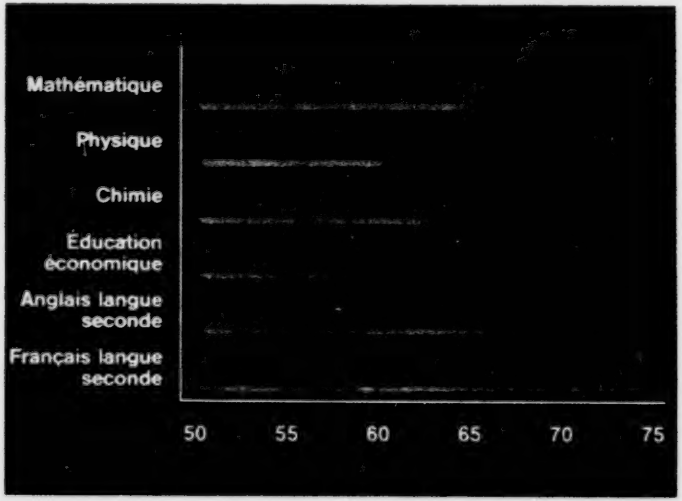

3.4 Le français écrit

En mai 1986, les élèves de 5e secondaire dont la langue d'enseignement était le français ont subi une épreuve de français écrit qui a fait l'objet d'une correction centralisée au ministère de l'Éducation*. Ils devaient composer un texte sur un sujet précis. La correction a porté, pour la moitié des points, sur le fond (intention de communication et fonctionnement du discours argumentatif), et pour l'autre moitié, sur la forme (lexique, syntaxe et orthographe). La moyenne des résultats s'est établie à 58,7 p. 100, avec 31,9 points étant accordés pour le fond et 26,8 points pour la forme. C'est avec la syntaxe (11,4 points sur 20) et l'orthographe (8,5 points sur 20) que les élèves ont éprouvé le plus de difficulté. Un élève sur deux seulement a pu obtenir la note de passage, qui était de 60 p. 100.

Alors que pour l'ensemble des épreuves utilisées pour la sanction des études on n'observe pas de différence selon le sexe, les résultats obtenus par les filles à l'épreuve de français écrit ont été nettement supérieurs à ceux des garçons. La moyenne obtenue par les filles dépasse de 6,3 points celle obtenue par les garçons. Le pourcentage d'échec des garçons est de presque 60 p. 100, alors que celui des filles est d'un peu plus de 40 p. 100.

L'écart est également important entre les réseaux d'enseignement. La moyenne des élèves du réseau privé dépasse de 8 points celle des élèves des commissions scolaires. Plus de 50 p. 100 des élèves du réseau public ont échoué à l'épreuve alors qu'à l'enseignement privé, un peu plus du tiers des élèves n'ont pu obtenir la note de passage. L'écart le plus important est celui qu'on observe entre les élèves en formation générale et ceux en formation professionnelle. L'écart des moyennes est de 11 points en faveur des élèves en formation générale et de 27 points en ce qui a trait au pourcentage de réussite. Plus de 70 p. 100 des élèves en formation professionnelle ont échoué à l'épreuve. Il est difficile d'expliquer l'écart entre les garçons et les filles. Quant aux différences selon le réseau d'enseignement ou le type de formation, elles découlent vraisemblablement de plusieurs facteurs tels que le mode de sélection des élèves, les méthodes pédagogiques, les pratiques d'encadrement et l'origine sociale des élèves.

* *Les résultats de cette épreuve n'ont pas été utilisés pour la sanction des études.*

Tableau 3.4
Résultats à l'épreuve de français écrit de 5e secondaire selon le sexe, le réseau d'enseignement et le type de formation des élèves, mai 1986

	Moyenne (en p. 100)	Pourcentage de réussite
Garçons	55.4	41.4
Filles	61.7	57.4
Réseau public	57.3	46.3
Réseau privé	65.6	66.3
Formation générale	60.2	53.3
Formation professionnelle	49.1	26.6
Ensemble	**58,7**	**49.8**

Graphique 3.4
Moyenne à l'épreuve de français écrit de 5e secondaire selon certaines variables, mai 1986

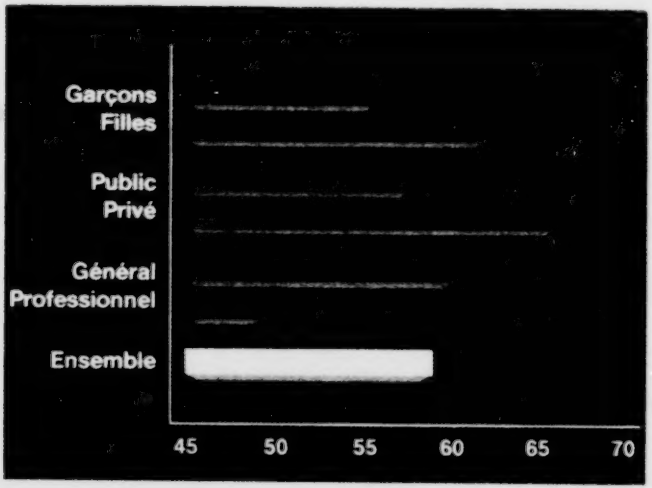

4.1 Les diplômés du secondaire selon le type de formation

Les diplômés de formation générale représentent 85 p. 100 de l'ensemble des nouveaux diplômés de 1985, alors que le professionnel long compte pour 11 p. 100 et le professionnel court pour 4 p. 100. Depuis 1981, l'importance relative de la formation générale s'accroît sensiblement, inversant la tendance qui prévalait auparavant en faveur de l'enseignement professionnel.

Après avoir augmenté de façon importante au cours des années soixante-dix, le nombre de nouveaux diplômés du secondaire a légèrement diminué au cours des dernières années. Cette baisse résulte uniquement de la diminution des effectifs scolaires au secondaire, puisque la proportion des élèves qui persévèrent jusqu'à l'obtention du diplôme (tableau 4.2) continue de s'accroître.

Les données selon le sexe révèlent que les filles sont toujours en majorité parmi les diplômés, bien que les garçons soient légèrement plus nombreux parmi la population en âge de quitter l'enseignement secondaire. Chez les filles, 87 p. 100 des diplômées sont en formation générale, 11 p. 100 sont du professionnel long et 2 p. 100 du professionnel court. Chez les garçons, la répartition est de 83 p. 100 au général, 11 p. 100 au professionnel long et 6 p. 100 au professionnel court.

Notons que les données retenues ici ne concernent que les élèves qui obtiennent pour la première fois un diplôme d'études secondaires à l'enseignement ordinaire. Le nombre de diplômes délivrés par le Ministère est sensiblement supérieur, notamment au professionnel long, parce que plusieurs élèves n'en sont pas à leur premier diplôme.

Tableau 4.1
Nouveaux diplômés du secondaire à l'enseignement ordinaire, selon le sexe et le type de formation

	1972	1976	1981	1984	1985
Garçons	**26 632**	**32 550**	**38 172**	**35 827**	**33 737**
Général	21 643	25 916	28 587	28 145	27 934
Professionnel long	3 876	4 821	6 669	5 132	3 623
Professionnel court	1 113	1 813	2 916	2 550	2 180
Filles	**30 735**	**39 202**	**40 853**	**38 586**	**37 116**
Général	23 172	31 136	31 574	31 373	32 115
Professionnel long	7 116	7 279	8 087	6 081	4 096
Professionnel court	447	787	1 192	1 132	905
Ensemble	**57 367**	**71 752**	**79 025**	**74 413**	**70 853**
Général	44 815	57 052	60 161	59 518	60 049
Professionnel long	10 992	12 100	14 756	11 213	7 719
Professionnel court	1 560	2 600	4 108	3 682	3 085

Graphique 4.1
Répartition des nouveaux diplômés du secondaire à l'enseignement ordinaire, selon le type de formation
(en p. 100)

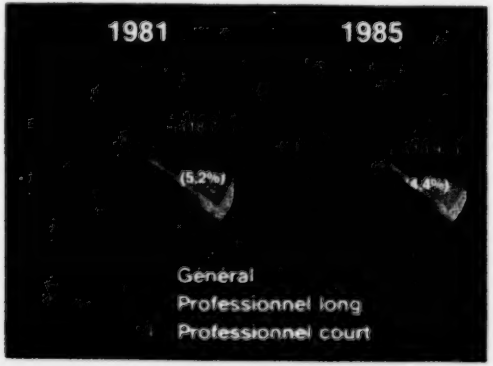

4.2 La persévérance jusqu'au diplôme d'études secondaires

La probabilité, pour un élève québécois, d'atteindre le diplôme d'études secondaires à l'enseignement ordinaire s'établit à 72 p. 100 en 1985, ce qui représente une augmentation d'un point par rapport à l'année précédente. Cette probabilité, qui était de l'ordre de 46 p. 100 en 1972, s'est constamment accrue depuis, atteignant 52 p. 100 en 1976, et 63 p. 100 en 1981. Ces chiffres ne tiennent pas compte des diplômés du secteur de l'éducation des adultes.

Les données selon le sexe montrent que 67 p. 100 des garçons et 77 p. 100 des filles terminent maintenant leurs études secondaires et obtiennent un diplôme. L'écart entre les sexes, qui tendait à s'atténuer depuis 1976, s'est légèrement accentué au cours des dernières années.

L'amélioration de l'accessibilité au diplôme résulte en premier lieu de la persévérance accrue des élèves qui ont accumulé un certain retard par rapport au cheminement normal. En effet, parmi les jeunes qui n'obtiennent pas leur diplôme avant l'âge de 18 ans, la probabilité de persévérer jusqu'au diplôme à l'enseignement ordinaire est passée de 27 p. 100 à 39 p. 100 au cours des cinq dernières années.

Par ailleurs, la probabilité pour un jeune de terminer ses études secondaires avec un diplôme de formation générale s'établit à 61 p. 100 en 1985, comparativement à 36 p. 100 en 1972. C'est donc essentiellement le secteur de la formation générale qui a profité de l'amélioration de la persévérance scolaire au cours de cette période.

Note: *Les probabilités d'abandonner (fiche 2.3) et de persévérer jusqu'au diplôme ne totalisent pas nécessairement 100 p. 100 pour une même année, surtout à cause du fait que l'abandon constitue un phénomène davantage soumis aux variations conjoncturelles, alors que l'obtention du diplôme illustre l'état de la persévérance scolaire à plus long terme. De plus, les retours aux études à l'enseignement ordinaire font que les notions d'abandon et d'obtention du diplôme ne sont pas parfaitement complémentaires.*

Tableau 4.2
Probabilité d'atteindre le diplôme d'études secondaires à l'enseignement ordinaire, selon le sexe
(en p. 100)

	1972	1976	1981	1984	1985
Garçons	42.3	47.1	59.3	66.7	67.0
Filles	49.5	57.7	66.4	75.5	76.9
Ensemble	**45.8**	**52.3**	**62.7**	**71.0**	**71.9**

Graphique 4.2
Probabilité d'atteindre le diplôme d'études secondaires à l'enseignement ordinaire, selon le sexe
(en p. 100)

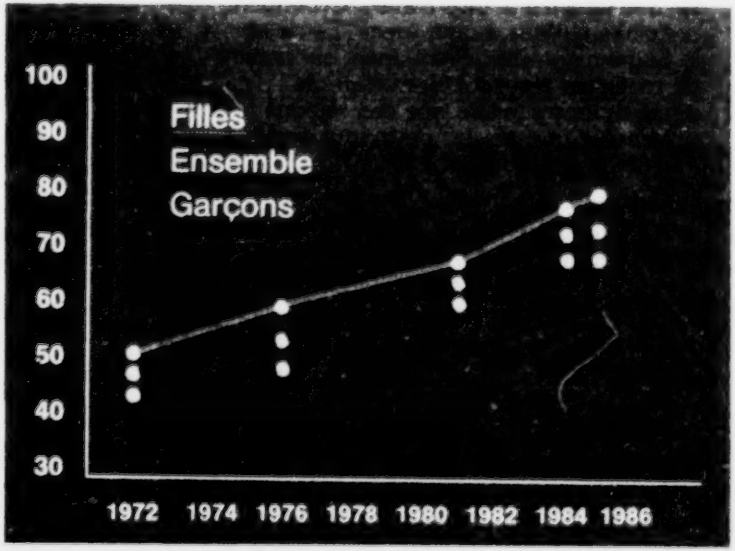

4.3 La persévérance scolaire: les disparités régionales

Comme indicateur des disparités régionales en matière de persévérance scolaire et d'accessibilité à l'éducation, nous avons retenu la probabilité, pour un jeune, d'atteindre le diplôme d'études secondaires à l'enseignement ordinaire. C'est généralement dans les régions les plus urbanisées (Québec, Trois-Rivières, Île-de-Montréal) que la persévérance jusqu'au diplôme d'études secondaires est la plus élevée. Cependant, certaines régions, notamment l'Estrie et le Saguenay — Lac-Saint-Jean, obtiennent de meilleurs résultats en matière de persévérance scolaire que des régions plus urbanisées comme les deux sous-régions périphériques de Montréal.

Les régions « éloignées » du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie, de l'Abitibi — Témiscamingue et de la Côte-Nord se situent toujours en deçà de la moyenne québécoise, mais la probabilité d'accéder au diplôme s'y est accrue plus sensiblement qu'ailleurs au cours des dernières années, à tel point que ces régions surpassent maintenant l'Outaouais. Dans cette dernière région, près de 40 p. 100 des élèves quittent encore l'enseignement ordinaire sans avoir obtenu leur diplôme.

L'écart entre les régions sur le plan de l'accessibilité au diplôme s'est nettement résorbé depuis 1976. La région du Nouveau-Québec constitue un cas particulier, puisque les commissions scolaires Crie et Kativik, qui desservent ce vaste territoire, sont encore à développer l'accessibilité aux premières classes du secondaire et ne dispensent l'enseignement secondaire dans son entier que dans quelques écoles. Dans chacune des autres régions du Québec, c'est maintenant la grande majorité des jeunes qui complètent leurs études secondaires.

Tableau 4.3
Probabilité d'atteindre le diplôme d'études secondaires à l'enseignement ordinaire, selon la région administrative scolaire
(en p. 100)

Région administrative scolaire	1976	1981	1984	1985
Bas-Saint-Laurent — Gaspésie	40.8	55.4	66.2	67.3
Saguenay — Lac-Saint-Jean	54.5	67.5	79.9	76.7
Québec	62.9	71.5	80.1	79.0
Trois-Rivières	55.7	65.9	73.5	76.2
Estrie	51.2	66.5	76.5	79.0
Nord de Montréal	50.8	57.2	63.8	65.7
Sud de Montréal	47.0	56.9	66.3	67.8
Île-de-Montréal	61.7	66.1	75.0	75.0
Outaouais	44.8	53.8	58.4	60.5
Abitibi — Témiscamingue	37.8	50.0	59.7	68.8
Côte-Nord	31.5	48.1	57.4	63.5
Nouveau-Québec	1.3	11.0	12.1	9.8
Ensemble du Québec	**52.3**	**62.7**	**71.0**	**71.9**

Graphique 4.3
Probabilité d'atteindre le diplôme d'études secondaires à l'enseignement ordinaire, selon la région administrative scolaire, 1985
(en p. 100)

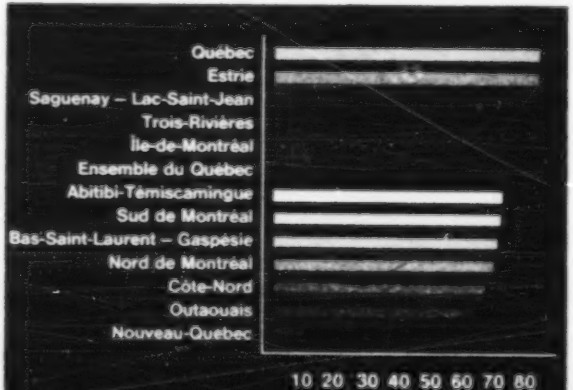

4.4 La poursuite des études au collégial

La probabilité d'accéder à l'enseignement collégial a connu une forte augmentation en 1985, passant de 56 à 59 p. 100. Cet indice s'établissait à 38 p. 100 en 1972 et progresse à un rythme très régulier depuis, ayant atteint 40 p. 100 en 1976 et 46 p. 100 en 1981. L'accessibilité à l'enseignement post-secondaire est donc devenue, au cours des dernières années, le fait de la majorité des jeunes Québécois.

Cette évolution est attribuable en premier lieu à la persévérance accrue des élèves jusqu'à la fin des études secondaires (voir fiche 4.2). De plus, en rapportant la probabilité d'accéder au collégial à celle d'obtenir un diplôme d'études secondaires à l'enseignement ordinaire, on peut établir qu'environ 82 p. 100 des diplômés poursuivent leurs études au collégial; cette proportion n'était que de 74 p. 100 en 1981.*

Les données selon le sexe montrent que, depuis le milieu des années soixante-dix, les femmes accèdent au collégial en plus forte proportion que les hommes; l'écart entre les sexes n'a cessé de s'accentuer depuis. La formation professionnelle, qui regroupait plus de 41 p. 100 des nouveaux inscrits en 1981, voit son importance relative diminuer à moins de 39 p. 100 en 1985, ce qui représente un retour à la situation qui prévalait au début des années soixante-dix. Les progrès récents dans l'accessibilité au collégial se manifestent donc essentiellement au secteur de la formation générale, et plus particulièrement chez les femmes.

---

* *Ces proportions ne doivent pas être confondues avec les « taux de passage », qui mesurent la proportion des élèves* ***inscrits*** *en 5e secondaire qui s'inscrivent au collégial* ***dès l'année suivante****.*

Tableau 4.4
Probabilité d'accéder à l'enseignement collégial à temps plein, selon le sexe et le type de formation
(en p. 100)

	1972	1976	1981	1984	1985
Hommes	**40,4**	**39,1**	**42,7**	**51,0**	**53,1**
Général	26,1	26,0	26,5	32,0	33,7
Professionnel	14,3	13,2	16,2	19,0	19,4
Femmes	**36,0**	**41,8**	**49,9**	**60,8**	**65,0**
Général	20,1	23,4	27,7	35,7	38,8
Professionnel	15,9	18,3	22,2	25,1	26,2
Ensemble	**38,2**	**40,4**	**46,2**	**55,8**	**59,0**
Général	23,1	24,7	27,1	33,8	36,2
Professionnel	15,1	15,7	19,1	22,0	22,8

Graphique 4.4
Probabilité d'accéder à l'enseignement collégial à temps plein, selon le sexe
(en p. 100)

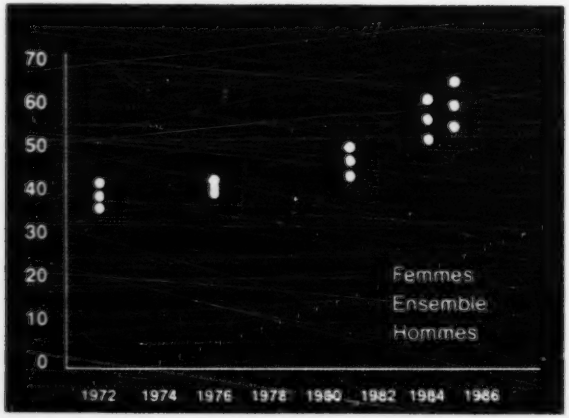

4.5 L'intégration au marché du travail

L'intégration des diplômés du secondaire au marché du travail s'est sensiblement améliorée en 1985. Le taux de chômage chez les diplômés du professionnel long, qui sont les plus nombreux à entrer sur le marché du travail, était de 28,5 p. 100 neuf mois après la fin de leurs études, soit 4,8 points de moins qu'en 1984. Chez les diplômés du professionnel court, malgré une baisse de 6,1 points depuis deux ans, le taux de chômage demeure toujours très élevé (46,9 p. 100). Chez les diplômés du secteur général, qui sont relativement peu nombreux à intégrer le marché du travail, le taux de chômage atteint maintenant 28,6 p. 100, soit l'équivalent de celui des diplômés du professionnel long.

Bien que la situation de l'emploi demeure préoccupante pour ces nouveaux diplômés, dont le taux de chômage est plus du double de celui des jeunes adultes de 25 à 34 ans (12,6 p. 100), elle apparaît moins dramatique que celle des élèves qui n'ont pas persévéré jusqu'au diplôme. En effet, plus de 40 p. 100 des décrocheurs de 1985 qui étaient sur le marché du travail chômaient en mars 1986.

Même si des conditions difficiles prévalent sur le marché du travail, quelques programmes de l'enseignement professionnel long tels que rembourrage industriel, assistant(e) dentaire, cuisine professionnelle II et coupe de viande, offrent encore des possibilités d'emploi supérieures à la moyenne. Au professionnel court, parmi les programmes où les diplômés éprouvent le plus de difficultés à s'intégrer au marché du travail, mentionnons: menuisier d'atelier, ouvrier de métal en feuille, débosselage III, homme d'entretien général en mécanique, confection-textile, auxiliaire commercial, opérateur de perforatrice et opérateur en informatique.

Notons également que, parmi les diplômés de 1983, 1984 et 1985 du professionnel long, 95 p. 100 de ceux qui travaillent à temps plein dans leur métier jugent utiles, pour faire leur travail, les connaissances et les expériences acquises à l'école.

Tableau 4.5
Taux de chômage des sortants du secondaire, avec ou sans diplôme, selon le type de formation
(promotions de 1977, 1980, 1983, 1984 et 1985)

		1977	1980	1983	1984	1985
Avec diplôme	Général	16.5	19.7	38.2	34.1	28.6
	Professionnel long	16.6	19.8	34.2	33.3	28.5
	Professionnel court	33.1	32.1	53.0	52.0	46.9
Sans diplôme	Général	24.0	25.7	49.4	45.1	41.2
	Professionnel long	26.7	25.2	43.1	40.0	39.7
	Professionnel court	34.3	35.4	56.1	53.4	57.7

Source: Relance au secondaire.

Graphique 4.5
Taux de chômage des sortants du secondaire du professionnel long, avec ou sans diplôme
(en p. 100)

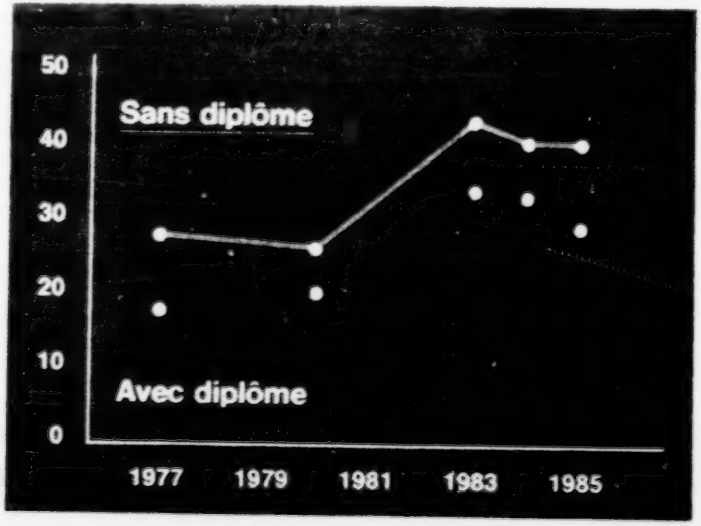

5.1 Dépenses des commissions scolaires consacrées à l'éducation des adultes

En 1985-1986, les dépenses des commissions scolaires pour la formation continue étaient de 190,8 millions de dollars, soit environ 50 p. 100 de plus qu'en 1981-1982. Cette importante augmentation s'explique notamment par les mesures gouvernementales de rattrapage scolaire et d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Entre 1976 et 1980, ce secteur d'enseignement avait également connu une forte augmentation des dépenses, mais en 1981-1982 des compressions budgétaires avaient réduit son niveau d'activité. Les dépenses de fonctionnement en dollars constants ont diminué de 16 p. 100 entre 1980-1981 et 1981-1982. Les activités d'éducation populaire ont été sensiblement réduites suite aux compressions budgétaires.

Ce n'est qu'en 1984-1985 et en 1985-1986 que des ressources additionnelles importantes ont été à nouveau injectées dans le secteur de l'éducation des adultes. En 1985-1986, les dépenses en dollars constants sont de 32 p. 100 plus élevées que celles de 1981-1982. Les activités de formation générale à temps plein du secteur de l'éducation des adultes ont connu une croissance particulièrement élevée ces dernières années, en raison surtout du retour aux études de jeunes décrocheurs bénéficiaires de l'aide sociale.

Les dépenses des commissions scolaires pour la formation continue représentent 4,2 p. 100 de l'ensemble de leurs dépenses de fonctionnement en 1985-1986, alors que ce pourcentage n'était que de 3,0 en 1981-1982.

Tableau 5.1
Dépenses[1] des commissions scolaires pour la formation continue
(en millions de $)
et la part relative du secteur de l'éducation des adultes dans l'ensemble des dépenses des commissions scolaires **(en p. 100)**

	1976-77	1980-81	1981-82	1984-85[e]	1985-86[e]
Dépenses en dollars courants	81,0	130,9	125,2	157,0	190,8
Dépenses en dollars constants de 1976-1977[2]	81,0	91,1	76,5	85,6	100,6
Les dépenses pour la formation continue par rapport à l'ensemble	3,1	3,6	3,0	3,5	4,2

e: estimation.

[1] *Les dépenses de fonctionnement pour la formation continue excluent les immobilisations financées à même les revenus courants ainsi que les dépenses de transfert.*

[2] *L'indice des prix des intrants des commissions scolaires (spécifique au secteur de l'éducation des adultes) est utilisé pour dégonfler les dépenses.*

Graphique 5.1
Dépenses de fonctionnement des commissions scolaires consacrées au secteur de l'éducation des adultes, en dollars courants et en dollars constants de 1976-1977
(en millions de dollars)

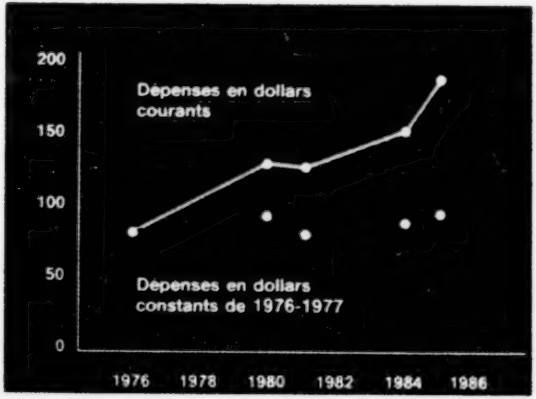

5.2 Les diplômés du secondaire à l'éducation des adultes

Pour les élèves qui effectuent un retour aux études après un abandon sans diplôme à l'enseignement ordinaire, le secteur de l'éducation des adultes offre des programmes de formation conduisant à différents types de certificats et de mentions. Nous avons retenu ici les diplômés de 5e secondaire en formation générale ou professionnelle, ainsi que les élèves qui obtiennent un bulletin portant mention du profil professionnel sans indication de niveau.*

En 1985, plus de 8 000 adultes ont obtenu un diplôme de 5e secondaire ou un bulletin portant mention du profil professionnel à l'éducation des adultes. Contrairement à ce qui se passe à l'enseignement ordinaire, les hommes sont en majorité parmi les diplômés adultes. Ils doivent cet avantage aux mentions de profil professionnel sans indication de niveau, puisque les femmes obtiennent un plus grand nombre de diplômes de 5e secondaire en formation générale. Quant aux diplômés de 5e secondaire avec mention de profil professionnel, qui sont équivalents aux diplômes du professionnel long de l'enseignement ordinaire, leur importance est très marginale.

En additionnant l'ensemble des taux de diplômés adultes selon l'âge, on peut établir à 7,2 p. 100 la proportion des Québécois qui obtiennent un diplôme d'études secondaires ou un bulletin portant mention du profil professionnel au secteur de l'éducation des adultes. Comme ces diplômés se recrutent dans des générations dont environ la moitié des élèves avaient persévéré jusqu'au diplôme à l'enseignement ordinaire, on peut estimer à environ 15 p. 100 la proportion des décrocheurs de l'enseignement ordinaire qui obtiennent le diplôme au secteur de l'éducation des adultes après y avoir effectué un retour aux études.

---

* *Ces élèves ont obtenu l'ensemble des crédits faisant partie d'un programme de formation professionnelle, mais n'ont pas suivi ou complété les cours de formation générale nécessaires à l'obtention d'un diplôme de 5e secondaire.*

Tableau 5.2
Nombre de diplômés du secondaire à l'éducation des adultes, selon le sexe et le type de formation

	1976	1981	1984	1985
Hommes	**2 406**	**4 008**	**4 265**	**4 379**
5e secondaire (général)	1 824	2 423	1 966	2 328
5e secondaire (professionnel)	166	282	171	142
Sans niveau (professionnel)	416	1 303	2 128	1 909
Femmes	**2 479**	**3 730**	**2 947**	**3 743**
5e secondaire (général)	1 549	2 407	2 148	3 039
5e secondaire (professionnel)	515	766	208	104
Sans niveau (professionnel)	415	557	591	600
Ensemble	**4 885**	**7 738**	**7 212**	**8 122**
5e secondaire (général)	3 373	4 830	4 114	5 367
5e secondaire (professionnel)	681	1 048	379	246
Sans niveau (professionnel)	831	1 860	2 719	2 509

Graphique 5.2
Nombre de diplômés du secondaire à l'éducation des adultes, selon le type de formation

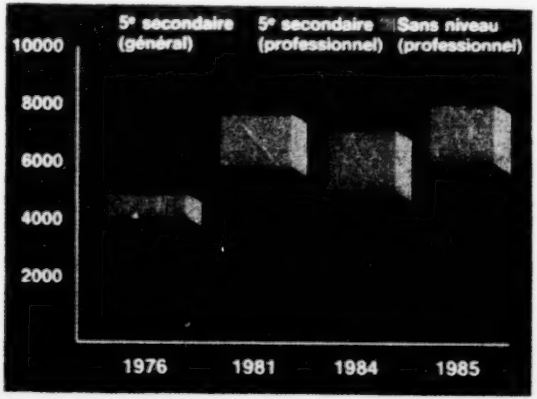

Annexe

Tableau 1 ***Effectif scolaire des réseaux d'enseignement public et privé, secteurs de l'éducation destinée aux jeunes et de l'éducation des adultes, selon l'ordre d'enseignement et le type de formation***

	1972-73	1976-77	1981-82	1984-85	1985-86
SECTEUR DE L'ÉDUCATION DESTINÉE AUX JEUNES					
Éducation préscolaire	**99 014**	**98 267**	**97 516**	**101 422**	**101 267**
4 ans	—	7 133	7 257	6 573	6 441
5 ans	99 014	91 134	90 259	94 849	94 826
Primaire	**776 702**	**656 436**	**554 771**	**558 031**	**568 828**
Secondaire	**720 727**	**667 987**	**537 056**	**507 880**	**475 653**
Général	635 046	554 759	453 498	440 858	422 625
Temps plein	635 046	554 759	450 173	429 000	418 646
Temps partiel	—	—	3 325	11 858	3 979
Professionnel	85 681	113 228	83 558	67 022	53 028
Temps plein	85 681	113 228	81 091	63 166	50 141
Temps partiel	—	—	2 467	3 856	2 887
Total	**1 596 443**	**1 422 690**	**1 189 343**	**1 167 333**	**1 145 748**
SECTEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES					
Général	71 215	78 945	65 329	76 890	—
Temps plein	21 136	20 939	11 716	22 284	—
Temps partiel	50 079	58 006	53 613	54 606	—
Professionnel	40 345	43 964	70 452	64 988	—
Temps plein	16 831	14 879	21 449	22 694	—
Temps partiel	23 514	29 085	49 003	42 294	—
Total	**111 560**	**122 909**	**135 781**	**141 878**	—

Tableau 2 ***Prévision du nombre d'élèves dans les commissions scolaires* selon l'ordre d'enseignement et le type de formation***

	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92
Maternelle 5 ans	90 489	86 600	83 100	83 900	82 100	82 100
Primaire	555 698	559 300	558 800	552 800	547 300	537 700
Secondaire	381 801	382 100	386 000	398 300	406 200	414 300
Général	343 094	354 000	359 600	366 200	372 000	379 100
Professionnel	38 707	28 100	26 400	32 100	34 200	35 200
Total	**1 027 988**	**1 028 000**	**1 027 900**	**1 035 000**	**1 035 600**	**1 034 100**

* *Cette prévision effectuée en février 1987 inclut les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et ceux des classes d'accueil et de francisation. Elle exclut les élèves de la maternelle 4 ans, les élèves à temps partiel et les élèves des catégories « rattrapage » et « décrocheurs ».*